



# PRÉFET DU CANTAL

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 13/05/2020.

### **RN122 – Fermeture du contournement Sud d'Aurillac du 2 au 12 juin 2020.**

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes vous informe que les travaux de construction du revêtement final des chaussées sur le contournement sud d'Aurillac de la RN122, entre les giratoires du Bousquet et de la Poudrière, vont débuter le 26 mai 2020.

Ce chantier, décalé au printemps pour bénéficier d'une météo plus clémente, va nécessiter des restrictions de la circulation, avec notamment la fermeture du contournement sud d'Aurillac du 02 au 12 juin 2020.

#### **Section entre les giratoires du Bousquet et du Garric**

Les travaux de renouvellement de l'ancienne chaussée de cette section seront réalisés sous alternat routier à compter du 26 mai 2020 pour une durée de 4 jours.

#### **Section entre les giratoires du Garric et de la Poudrière**

Cette section a été mise en service en janvier dernier sans la dernière couche de revêtement des chaussées, dont la réalisation nécessite des conditions météorologiques favorables. Les travaux ont donc été suspendus pendant la période hivernale ainsi que certains travaux de finitions. Ces derniers sont programmés du 02 au 12 juin 2020.

Afin de limiter la durée d'intervention et d'assurer la sécurité des agents, le contournement sera fermé à la circulation durant cette période. Un itinéraire de déviation sera mis en place

Les dates annoncées sont cependant susceptibles de modification ou d'adaptation en fonction des conditions météorologiques et des aléas de chantier.

#### **Service de la représentation de l'État et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46, 23.72

Mél. : [pref-communication@cantal.gouv.fr](mailto:pref-communication@cantal.gouv.fr)

2 cours Monthyon  
15 000 AURILLAC

**SAUVEZ DES VIES  
RESTEZ  
PRUDENTS**



**Les usagers sont invités à la plus grande prudence aux abords de la zone de travaux,** notamment au droit de l'alternat routier entre les giratoires du Bousquet et du Garric, pour leur propre sécurité comme pour celle des personnels œuvrant sur le chantier.

La DREAL Auvergne-Rhône-Alpes prie les usagers de l'excuser pour la gêne occasionnée par ces travaux et les remercie par avance de leur compréhension.

Pour plus de renseignements :

- Numéro vert :0805 38 38 45
- Site internet : [www.rn122-sansac-aurillac.fr](http://www.rn122-sansac-aurillac.fr)

**Service de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46, 23.72

Mél. : [pref-communication@cantal.gouv.fr](mailto:pref-communication@cantal.gouv.fr)

**SAUVEZ DES VIES  
RESTEZ  
PRUDENTS**

2 cours Monthyon  
15 000 AURILLAC

